

Hausse des prix de l'énergie : mobilisation pour rendre les dispositifs d'aides accessibles à toutes les entreprises artisanales

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie prend part à la mobilisation du réseau des CMA pour alerter les pouvoirs publics sur la situation extrêmement inquiétante des entreprises artisanales face à la hausse colossale du prix du gaz et de l'électricité.

La hausse des prix de l'énergie engendre une situation de forte inquiétude pour les 1,8 million d'entreprises artisanales françaises. *« Je suis très préoccupé par les témoignages de mes collègues artisans d'Occitanie. L'explosion de la facture énergétique engendrera des situations économiques intenable pour nombre d'entre eux en 2023, contraints à réduire, cesser leur activité ou licencier »,* précise Joseph Calvi, Président de la CMA Occitanie. *« Avec 200 000 entreprises artisanales en Occitanie, c'est l'économie de proximité de nos territoires qui est menacée. Le secteur de l'artisanat doit être soutenu par les pouvoirs publics ».*

Aussi, *« si nous accueillons positivement les annonces faites par le gouvernement visant - à compter du 1^{er} janvier 2023 - à limiter l'impact de la hausse des tarifs de l'énergie, nous déplorons une entrée en vigueur trop tardive et une trop grande complexité de ces mesures »,* précise Joël Fourny, Président de CMA France.

Si des avancées ont d'ores et déjà été instaurées pour le bouclier tarifaire, il doit en être de même pour l'amortisseur d'électricité. **Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat appelle donc le gouvernement à ouvrir dès maintenant le bouclier tarifaire aux entreprises de moins de 20 salariés, quel que soit leur niveau de consommation d'énergie.**

Dans ce contexte, le réseau des CMA est au service des artisans qui souhaitent faire le point sur la situation énergétique de leur entreprise et évoquer les accompagnements dont ils peuvent bénéficier pour surmonter cette période : retrouvez les coordonnées de la CMA de votre département sur www.artisanat-occitanie.fr/reseau-des-cma/

Contact presse :

Cristelle Duos / c.duos@crma-occitanie.fr / 06 79 69 78 84

A PROPOS

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie défend les intérêts des artisans et assure la promotion de l'artisanat sur son territoire. Elle propose une offre de service globale pour favoriser le développement des entreprises artisanales, et s'appuie sur ses 13 chambres départementales pour apporter une réponse de proximité aux artisans et aux collectivités. La CMAR Occitanie assure la formation initiale des jeunes professionnels par la voie de l'apprentissage. Elle est dirigée par 325 artisans, élus pour 5 ans par leurs pairs, et accompagne plus de 195 000 entreprises artisanales.